

MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

Maitre d'ouvrage

ÉTAT - MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Personne signataire du marché

désignée par arrêté du 22 juin 2007 modifié

Le directeur du service d'infrastructure de la défense Sud-Est

Conduite des opérations

Bureau de conduite des opérations de Montpellier

Objet du marché public

Nîmes (30) - Camp des Garrigues

Mission d'études techniques de mise en conformité des réseaux du camp

Projet n° ESID 25-251 / DAF_2025_000824

Informations de sécurité

NP	MS	MA	MD
X			

Table des matières

ARTICLE 1	OBJET DE LA MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE.....	3
1.1	Objet du présent cahier	3
ARTICLE 2	PÉRIMÈTRE, CONTEXTE, OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION.....	3
2.1	Périmètre de l'opération	3
2.2	Contexte général de l'opération	4
2.3	Enjeux spécifiques liés au stationnement du 4 ^{ème} RMAT	4
2.4	Objectifs de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage	4
2.5	Finalité de la mission et articulation avec les opérations futures	5
2.6	Données existantes et périmètre d'intervention	5
2.7	Contraintes liées au site militaire	6
2.7.1	Contrainte pyrotechnique	6
ARTICLE 3	PRINCIPAUX ACTEURS	6
ARTICLE 4	CONTENU DE LA MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE	7
4.1	Prise de connaissance et analyse des données existantes	7
4.2	Analyse des besoins liés au stationnement du 4 ^{ème} RMAT	7
4.3	Diagnostic technique des réseaux existants.....	8
4.4	Prédimensionnement des réseaux pour l'accueil du 4 ^{ème} RMAT	8
4.5	Définition des scénarios de mise en conformité et de renforcement des réseaux	8
4.6	Élaboration du schéma d'aménagement des réseaux.....	10
4.7	Estimation financière et programmation des travaux.....	10
4.8	Réunions, échanges et livrables	11
4.8.1	Déclinaison des livrables par partie technique.....	11
ARTICLE 5	MANAGEMENT DU CONTRAT	12
5.1	Prescriptions générales.....	12
5.2	Présentation des documents	12
5.3	Émission, circulation et approbation des documents.....	12
5.4	Rédaction des comptes rendus	12
5.5	Réunions et contacts.....	12
ARTICLE 6	Annexes récapitulatives	14

ARTICLE 1 OBJET DE LA MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

1.1 Objet du présent cahier

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) concerne le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage relatif à une mission d'étude technique destinée à préparer les réseaux actuels du Camp des Garrigues à accueillir l'adaptation du stationnement lié à la montée en puissance du site.

Cette mission entre dans le cadre du projet relatif au schéma directeur de stationnement "Garrigues 2030-2040", consistant à adapter les infrastructures du camp des Garrigues à Nîmes afin d'accueillir l'implantation de l'état-major et de la compagnie du 4^{ème} Régiment du Matériel (4^{ème} RMAT) actuellement localisés sur le quartier St Césaire à Nîmes.

Il s'agit d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour :

- le prédimensionnement des réseaux, pour le stationnement futur du 4^{ème} RMAT ;
- la fourniture d'un rapport d'étude comportant les préconisations et prescriptions techniques relatives aux travaux de renforcement, de modifications et d'extensions des réseaux existants.

Le CCTP a pour objet de définir le contenu de la mission confiée au titulaire qui aura pour tâche d'assister la maîtrise d'ouvrage dans les tâches précédemment définies.

ARTICLE 2 PÉRIMÈTRE, CONTEXTE, OBJECTIFS ET ENJEUX DE L'OPÉRATION

2.1 Périmètre de l'opération

Figure 1 : Localisation du Camp des Garrigues



2.2 Contexte général de l'opération

Dans le cadre des orientations stratégiques arrêtées par le ministère des Armées et des conclusions des travaux relatifs à l'adaptation du stationnement du 4^{ème} RMAT, il a été décidé le transfert progressif de cette unité vers le Camp des Garrigues à Nîmes (30), impliquant l'adaptation progressive des infrastructures du site. Cette décision s'inscrit dans un contexte global de :

- réorganisation du stationnement des forces,
- optimisation du patrimoine immobilier du ministère,
- anticipation des besoins opérationnels à l'horizon **2030-2040**, en cohérence avec la dernière **Loi de Programmation Militaire**.

Le site du Camp des Garrigues est ainsi appelé à accueillir de nouvelles capacités opérationnelles, impliquant une augmentation significative des besoins en infrastructures, notamment en matière de réseaux d'adduction d'eau potable, d'eaux usées, d'eaux pluviales, de réseaux électriques HTA et BT, de courants faibles liés aux infrastructures (télécommunications, sûreté, supervision), ainsi que de réseaux énergétiques, incluant le réseau gaz et toute autre solution énergétique pertinente au regard des orientations de la stratégie ministérielle de la transition énergétique (suppression des chaufferies FOD).

2.3 Enjeux spécifiques liés au stationnement du 4^{ème} RMAT

L'accueil du 4^{ème} RMAT sur le Camp des Garrigues nécessite :

- la création ou l'adaptation de zones de **stationnement de matériels roulants et spécialisés**,
- la prise en compte des **besoins associés en eau potable, assainissement, gestion des eaux pluviales et alimentation électrique (courant fort et courant faible)**,
- la garantie de la **continuité et de la sécurité des services**, y compris en phase transitoire.

Les études conduites dans le cadre des mandats précédents ont mis en évidence la nécessité :

- de **remettre à niveau certains réseaux existants**,
- de **dimensionner les infrastructures** en tenant compte non seulement des besoins actuels, mais également des **évolutions programmées à moyen et long terme**.

2.4 Objectifs de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

La présente mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a pour objectifs principaux :

- de faire une reconnaissance sur site des installations et réseaux existants, de compiler les données et les études fournies par le maître d'ouvrage, d'étudier l'état actuel des installations (poste HT, chaufferies, etc.) et des réseaux et d'en faire une synthèse par nature d'ouvrage ;
- de prédimensionner les réseaux humides (AEP, eaux usées, pluviales) et secs (courants forts et courants faibles) dans le respect des normes et exigences du ministère des Armées ;
- de repérer les contraintes techniques, capacitaires (capacité d'accueil) et réglementaires qui pourraient affecter la réalisation des futurs travaux ;
- d'élaborer deux scénarios pour la mise en conformité et le renforcement des réseaux, classés par ordre de priorité et justifiés par des arguments techniques, financier et calendaires.

2.5 Finalité de la mission et articulation avec les opérations futures

Les conclusions de la mission devront permettre au maître d'ouvrage :

- d'anticiper et de préparer les futurs travaux d'adaptation du Camp des Garrigues à l'horizon 2030-2040,
- d'évaluer l'aptitude des réseaux existants à accompagner la montée en puissance du site, entre réseaux nécessitant une remise en état de ceux devant faire l'objet d'un renforcement capacitaire
- d'arbitrer, sur des bases techniques, financières et calendaires proposées, les priorités d'intervention, en tenant compte des besoins futurs, des contraintes du site et des capacités d'investissement
- de disposer d'une vision globale et pluriannuelle des investissements à engager, incluant une chronologie des interventions compatible avec la montée en puissance progressive du stationnement du 4^{ème} RMAT.

La mission s'inscrit dans une logique d'aide à la décision et de programmation des opérations futures, dans les limites précisées dans l'article 4.

2.6 Données existantes et périmètre d'intervention

Le maître d'ouvrage met à disposition du titulaire un ensemble de données techniques, notamment :

- des audits des réseaux humides (AEP, EU, EP) ;
- un relevé topographique et altimétrique du site ;
- des données de suivi de consommation et de fuites sur le réseau d'eau potable ;
- des informations relatives aux postes HT existants ;
- étude d'opportunité du Camp des Garrigues (en matière de performance énergétique) ;
- études de sol (de quelques études zones, à titre indicatif) ;
- données environnementales (de quelques, zones à titre indicatif) ;
- données pyrotechniques (de quelques zones, à titre indication).

Des données techniques sont en cours de réalisation et seront transmises durant le 2^{ème} trimestre 2026.

Le titulaire doit prendre connaissance de l'ensemble des données mises à disposition par le maître d'ouvrage.

S'il estime que ces données sont insuffisantes, incomplètes ou incohérentes pour la réalisation de sa mission, il devra en faire la demande écrite au maître d'ouvrage dans un délai de quinze (15) jours à compter de leur transmission, identifier les compléments nécessaires et proposer le cas échéant, les prestations complémentaires à envisager par le maître d'ouvrage.

À défaut, il sera réputé disposer de l'ensemble des éléments nécessaires à l'exécution de sa mission et ne pourra ultérieurement se prévaloir d'un défaut ou d'une insuffisance d'information.

Le maître d'ouvrage met en annexe, à la disposition du titulaire, un ensemble de données et d'exigences interne au ministère des Armées que le titulaire devra respecter dans le respect des évolutions réglementaires.

La mission porte notamment sur les réseaux humides (AEP, EU, EP), les réseaux électriques HTA et BT, les courants faibles liés aux infrastructures (télécommunications, sûreté, supervision), les réseaux énergétiques incluant le réseau gaz, les chaufferies (FOD), le stockage gaz en citerne ainsi que les chambres de tirage, fourreaux et ouvrages de génie civil associés

2.7 Contraintes liées au site militaire

Le Camp des Garrigues est un site militaire en activité.

À ce titre, l'ensemble des interventions du titulaire devra :

- respecter les règles d'accès, de sécurité et de confidentialité propres au site,
- être compatible avec le maintien de l'activité opérationnelle,
- s'inscrire dans les procédures internes du ministère des Armées.

2.7.1 Contrainte pyrotechnique

Le Camp des Garrigues présente des contraintes liées à la présence d'engins ou de munitions non explosés, résultant de son usage historique.

Cette contrainte a des incidences sur les conditions de réalisation ultérieure des travaux.

Dans le cadre de la présente mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, le titulaire prendra en compte cette contrainte dans ses analyses, préconisations et scénarios, notamment en matière de faisabilité, de programmation et d'estimation des opérations futures.

Le titulaire n'a pas à réaliser d'études ni de travaux de dépollution pyrotechnique.

ARTICLE 3 PRINCIPAUX ACTEURS

Représentant du maître d'ouvrage	Ingénieur Civil Divisionnaire de la Défense (ICDD) Stéphane THEOLEYRE
	Chef du Bureau Conduite d'Opérations de Montpellier
	Tél : 04.67.16.59.52
	Mail : stephane.theoleyre@intradef.gouv.fr
	311 Avenue Masséna-CS60060-34965 MONTPELLIER Cedex 2
Conducteur d'opération	Technicien supérieur d'étude et de fabrication Yannick DORLIPO
	Bureau Conduite d'Opération de Montpellier
	Tél : 04.67.16.59.66
	Mail : yannick1.dorlipo@intradef.gouv.fr
	311 Avenue Masséna-CS60060-34965 MONTPELLIER Cedex 2

ARTICLE 4 CONTENU DE LA MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

La mission confiée au titulaire porte sur la réalisation d'une **étude globale**, ayant pour objet l'analyse, le prédimensionnement et la définition des adaptations nécessaires des réseaux et éventuelles installations du Camp des Garrigues, afin de permettre l'accueil du stationnement du **4^{ème} RMAT** et d'anticiper les travaux à réaliser à l'horizon 2030-2040.

La mission s'inscrit dans une logique de **préparation et de sécurisation des opérations futures**, sans se substituer aux missions de maîtrise d'œuvre qui pourront être engagées ultérieurement.

La mission confiée au titulaire ne comprend pas de prestations de maîtrise d'œuvre ni d'assistance à la passation des marchés de travaux, lesquelles feront l'objet de marchés distincts.

4.1 Prise de connaissance et analyse des données existantes

Le titulaire devra effectuer la reconnaissance sur site des installations et réseaux existants pour mener à bien sa mission (Cf. l'article 2.4).

Il devra prendre en compte les données existantes décrites à l'article 2.6.

Cette phase devra permettre :

- d'apprécier la **cohérence et la fiabilité des données existantes** ;
- d'identifier leurs **limites éventuelles** ;
- de préciser les **compléments d'investigations nécessaires**, le cas échéant.

Le titulaire est responsable de l'exploitation, de l'analyse et de la cohérence des données mises à disposition par le maître d'ouvrage et de leur intégration dans ses études, prédimensionnements et scénarios.

4.2 Analyse des besoins liés au stationnement du 4^{ème} RMAT

Le titulaire devra analyser les besoins générés par le stationnement futur du 4^{ème} RMAT, notamment :

- les surfaces et zones concernées par le stationnement des matériels ;
- les besoins associés en alimentation en eau potable ;
- les rejets d'eaux usées et la gestion des eaux pluviales ;
- les besoins en alimentation électrique liés aux usages actuels et futurs ;
- les contraintes spécifiques liées à l'exploitation militaire du site.

Cette analyse devra s'appuyer sur :

- les hypothèses de montée en puissance à l'horizon 2030-2040,
- les documents de cadrage et de mandat transmis par le maître d'ouvrage.

4.3 Diagnostic technique des réseaux existants

À partir des données existantes mises à disposition par le maître d'ouvrage, des visites de site et des investigations qu'il jugera nécessaires, le titulaire établira un **diagnostic technique** global des réseaux du camp, portant sur leur état, leur fonctionnement, leur niveau de conformité et leur capacité actuelle.

Ce diagnostic devra permettre d'apprécier la capacité des réseaux existants à supporter, en l'état ou moyennant des adaptations, les besoins actuels du site et les besoins futurs liés au stationnement du 4^{ème} RMAT.

Le titulaire devra également analyser l'impact de l'augmentation des rejets d'eaux usées sur les réseaux existants (stations d'épuration comprises). Cette analyse devra apprécier la capacité des installations et identifier les adaptations nécessaires.

Lorsque le réseau gaz est présent, le diagnostic portera également sur celui-ci afin d'en apprécier l'état, les usages actuels et les contraintes associées, sans préjuger de son maintien ou de son évolution future.

Le titulaire analysera de manière transversale l'ensemble des réseaux concernés, sans se limiter aux seuls réseaux ayant fait l'objet de diagnostics préalables, et identifiera les points de fragilité, de saturation, d'obsolescence ou de non-conformité susceptibles d'impacter le projet.

Le titulaire devra analyser et valider les données issues des diagnostics existants afin de conclure de manière argumentée sur la capacité réelle des réseaux. Si des compléments d'investigation s'avèrent nécessaires pour sécuriser cette analyse, le titulaire devra les identifier, en préciser la nature et la finalité et en proposer la réalisation au maître d'ouvrage, dans les conditions prévues à l'article 2.6.

4.4 Prédimensionnement des réseaux pour l'accueil du 4^{ème} RMAT

Dans le cadre de la présente mission, le prédimensionnement s'entend comme une analyse de capacité et de faisabilité technique destinée à la programmation des travaux, permettant de définir des ordres de grandeur et des hypothèses de fonctionnement, sans constituer un dimensionnement d'exécution.

Le titulaire procédera donc au **prédimensionnement technique** des réseaux nécessaires à l'accueil du stationnement du 4^{ème} RMAT, incluant :

- le prédimensionnement du réseau d'adduction d'eau potable ;
- le prédimensionnement des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales ;
- l'analyse et le prédimensionnement des réseaux électriques HTA/BT ;
- la prise en compte des contraintes réglementaires et normatives en vigueur.

Le prédimensionnement des réseaux énergétiques intégrera le réseau gaz existant, en tenant compte des orientations de la stratégie ministérielle de transition énergétique (Cf. document transmis en annexe), notamment en matière de réduction des consommations et de recherche de solutions alternatives.

Les hypothèses de prédimensionnement devront être :

- clairement explicitées ;
- cohérentes avec les perspectives d'évolution du site à l'horizon **2030-2040** ;
- validées avec le maître d'ouvrage en amont des prédimensionnements.

4.5 Définition des scénarios de mise en conformité et de renforcement des réseaux

Sur la base du diagnostic et du prédimensionnement réalisés, le titulaire devra proposer **deux (2) scénarios distincts** de mise en conformité et de renforcement des réseaux du Camp des Garrigues.

Les scénarios proposés devront également intégrer les contraintes spécifiques du site, notamment celles liées à la présence potentielle de risques pyrotechniques (Cf. Art. 2.7.1), susceptibles d'avoir une incidence sur la faisabilité, la programmation et l'estimation des opérations futures.

Les scénarios proposés devront intégrer une analyse comparative des solutions énergétiques envisageables, incluant le maintien du réseau gaz existant, notamment en tant qu'énergie d'appoint ou de secours, ainsi que des solutions alternatives.

Cette analyse portera à minima sur les aspects économiques (investissement et coût global), environnementaux, calendaire et de résilience énergétique.

Les scénarios attendus sont les suivants :

- **Scénario n°1 : Scénario de mise en conformité fonctionnelle avec cible optimisée à l'horizon 2030-2040 (hypothèse de surcharge de +15 %) :**

Ce scénario vise une mise en conformité fonctionnelle des réseaux permettant l'accueil du stationnement du 4^{ème} RMA, intégrant une cible optimisée à l'horizon 2030-2040.

Les hypothèses de prédimensionnement seront établies en retenant une marge de surcharge de l'ordre de 15 % par rapport aux besoins estimés, afin de tenir compte des aléas et évolutions raisonnablement prévisibles du site ;

- **Scénario n°2 : Scénario de mise en conformité fonctionnelle avec cible optimisée à l'horizon 2030-2040 (hypothèse de surcharge de +30 %) :**

Ce scénario vise une mise en conformité fonctionnelle des réseaux intégrant une cible optimisée à l'horizon 2030-2040, fondée sur une approche plus robuste et évolutive.

Les hypothèses de prédimensionnement seront établies en retenant une marge de surcharge de l'ordre de 30 % par rapport aux besoins estimés, permettant d'anticiper des évolutions plus significatives ou des contraintes accrues d'exploitation.

Ces deux scénarios devront être établis sur une **méthodologie homogène**, afin de permettre une comparaison objective sur les plans technique, économique, calendaire, environnemental et de résilience.

Pour chacun des deux scénarios, le titulaire devra fournir :

- la description technique détaillée des travaux envisagés ;
- des plans de principe et schémas d'implantation des réseaux projetés, permettant de visualiser l'organisation générale des réseaux et les adaptations envisagées, sans constituer des plans d'exécution ;
- l'identification des ouvrages à créer, modifier ou renforcer ;
- une estimation financière globale et comparative des scénarios ;
- une proposition de programmation et de séquençage fonctionnel (enchaînement) des interventions, compatible avec les échéances du projet de montée puissance progressive du site ;
- les avantages, contraintes et risques associés ;

Ces scénarios devront permettre au maître d'ouvrage de disposer d'éléments d'aide à la décision.

Le titulaire devra obligatoirement produire au minimum deux (2) scénarios complets, comparables et chiffrés selon une méthodologie homogène.

4.6 Élaboration du schéma d'aménagement des réseaux

Le titulaire établira un **schéma d'aménagement des réseaux du Camp des Garrigues**, intégrant :

- la vision cible des réseaux à l'horizon 2030-2040,
- la localisation et la hiérarchisation des ouvrages à créer, adapter ou renforcer,
- les principes d'organisation et de fonctionnement des réseaux,
- les interfaces entre les différents réseaux.

Ce schéma d'aménagement constitue un document d'aide à la décision et de programmation.

Il ne constitue ni un document de conception détaillée, ni un document d'exécution.

Le titulaire s'appuiera sur la liste des travaux d'adaptation du stationnement du 4^{ème} RMA au Camp des Garrigues fournie dans tableau XLS en annexe.

Cette liste est fournie à titre indicatif, sur la base des études et mandats existants, et pourra être ajustée ou affinée par le titulaire dans le cadre de l'élaboration du schéma d'aménagement.

4.7 Estimation financière et programmation des travaux

Pour chaque scénario proposé, le titulaire devra produire :

- une **estimation financière globale et structurée** des travaux de renforcement des réseaux, par parties techniques et par tranches fonctionnelles ;
- un **phasage prévisionnel** des interventions ;
- une programmation compatible avec les échéances identifiées (notamment horizon 2030-2040) ;
- des éléments de priorisation des investissements.

Ces éléments devront permettre l'élaboration d'un **programme prévisionnel de travaux**.

Les livrables produits devront être suffisamment précis, structurés et exploitables pour permettre la rédaction ultérieure des CCTP et pièces financières des marchés de travaux, sans que cela constitue une mission de maîtrise d'œuvre.

Dans le cadre de la mission de programmation, le titulaire proposera un montage d'opération sous forme de tranches fonctionnelles annuelle, intégrant de manière cohérente l'ensemble des réseaux concernés (réseaux humides, réseaux secs et autres réseaux le cas échéant).

Chaque tranche fonctionnelle devra correspondre à un ensemble homogène au regard des usages, des besoins opérationnels et des contraintes techniques, et permettre une mise en œuvre progressive des travaux.

Le découpage proposé visera à optimiser la cohérence technique des interventions, la lisibilité budgétaire et la planification des opérations, sans constituer un phasage de chantier ni une définition de lots de travaux.

4.8 Réunions, échanges et livrables

Le titulaire participera aux réunions organisées par le maître d'ouvrage, notamment :

- visite sur site (x3) ;
- réunion de cadrage/lancement (x2) ;
- réunions d'avancement (x3) ;
- réunions de restitution intermédiaire (x2) ;
- réunion de restitution finale (x2).

Il produira l'ensemble des livrables nécessaires à la bonne compréhension et à l'exploitation des résultats de l'étude par le maître d'ouvrage.

Tableau des livrables attendus :

Partie technique	Livrables attendus
Diagnostic	Rapport d'état des réseaux, cartographie, synthèse des écarts
Scénarios	Fiches scénario, plans de principe, chiffrage incluant une analyse comparative des solutions énergétiques, intégrant le réseau gaz le cas échéant (énergie principale, d'appoint ou de secours)
Schéma d'aménagement	Plan masse des réseaux, programmation et séquençement fonctionnel
Prédimensionnement	Notes de calcul AEP, EU, EP, électricité
Programmation	Estimatif détaillé et priorisé, note de proposition de montage d'opération incluant un découpage en tranches fonctionnelles multi-réseaux
Réunions et livrables	Réunions avec le maître d'ouvrage, rédaction et remise des livrables finaux

4.8.1 Déclinaison des livrables par partie technique

Les livrables identifiés dans le tableau des livrables attendus ci-dessus sont requis pour chacune des parties techniques étudiées. Le présent sous-article précise le contenu minimal attendu de ces livrables par domaine technique.

Pour chacune des parties techniques étudiées (réseaux humides, réseaux secs et autres réseaux), les livrables attendus devront a minima comprendre :

- une synthèse de l'état existant et des contraintes identifiées ;
- une analyse de la capacité actuelle au regard des besoins présents et futurs ;
- les conclusions issues du diagnostic et du prédimensionnement, incluant les hypothèses retenues, les ordres de grandeur, les capacités estimées des réseaux et les notes de calcul de principe associées ;
- les préconisations et prescriptions techniques associées ;

- les incidences identifiées sur les scénarios proposés, la programmation des interventions et les estimations financières.

Ces éléments seront intégrés de manière cohérente dans les rapports et documents remis, sans constituer des documents de conception ou d'exécution.

ARTICLE 5 MANAGEMENT DU CONTRAT

5.1 Prescriptions générales

Pour l'exécution du présent marché, le maître de l'ouvrage est l'État – Ministère des Armées et des anciens combattants, représenté par le Service d'Infrastructure de la Défense – région Sud-Est (SID SE).

Pour le titulaire du marché, le contact est le chargé d'affaires en BCO de Montpellier.

5.2 Présentation des documents

L'ensemble des documents produits par le titulaire au titre du présent marché est rédigé en langue française sur les supports classiques WORD, EXCEL, Power Point et PDF.

D'une manière générale, les documents seront indicés de façon à pouvoir assurer une traçabilité pendant toute la durée du marché.

Pour les fichiers DAO, lorsque des supports graphiques de principe sont nécessaires, le SID utilise le logiciel « Microstation ».

Les fichiers transmis devront être compatibles avec ce logiciel et fournis, le cas échéant, sous format « .DWG ».

Les livrables remis par le titulaire dans le cadre de l'exécution du marché devront, pour leur version définitive, être conformes au cahier des normes graphiques du Service d'Infrastructure de la Défense, joint en annexe au présent CCTP.

5.3 Émission, circulation et approbation des documents

Pendant toute la durée de son marché, le titulaire aura pour interlocuteur unique le chargé d'affaires en BCO de Montpellier qui diffusera, pour avis, si nécessaire, les documents remis aux autres représentants de la maîtrise d'ouvrage.

5.4 Rédaction des comptes rendus

Toutes les réunions entre les différents intervenants doivent donner lieu à la rédaction d'un compte rendu rédigé et diffusé par le titulaire (dès lors qu'il participe à la réunion) sous 48H au chargé d'affaires en BCO de Montpellier.

Les comptes rendus porteront sur les échanges, décisions et orientations arrêtées par le maître d'ouvrage et ne vaudront ni validation technique d'exécution ni ordre de service.

5.5 Réunions et contacts

Plusieurs réunions auront lieu durant l'exécution de ce marché entre la maîtrise d'ouvrage (divers représentants) et le titulaire afin de valider les choix, orientations ou options proposés.

Les décisions feront l'objet d'une formalisation écrite par le maître d'ouvrage.

	Nombre de réunion	Localisation
Visite sur site	3	Camp des garrigues
Réunion de cadrage/lancement	2	
Réunion d'avancement	3	
Réunion de restitution intermédiaire	2	
Réunion de restitution finale	2	

ARTICLE 6 Annexes récapitulatives

Ci-dessous, la liste de documents fournis en annexe du présent cahier des charges :

- Annexe 1 : 20190823_Extrait Étude Sécurité Pyrotechnique - Précédents chantiers ;
- Annexe 2 : 20210525_Etude opportunité énergétique Camp des Garrigues V7 ;
- Annexe 3 : 20230121_Cahier des Normes Graphiques du SID_EXPL EXTERNE ;
- Annexe 4 : 20250203_Plan de masse actuel - Camp des Garrigues ;
- Annexe 5 : 20250513_Stratégie ministérielle de transition énergétique ;
- Annexe 6 : 20260128_Ensemble plans de situation - Camp des Garrigues ;
- Annexe 7 : 20260128_Liste opérations Garrigues 2030-2040 ;
- Annexe 8 : 20260128_Poste HT AZURIG Village de combat - Camp des Garrigues ;
- Annexe 9 : 20260128_Postes HT Camp bâti - Camp des Garrigues.